

DÉCLARATION D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL EN VUE D'ÉQUIVALENCE DE STAGE

STATEMENT OF WORK EXPERIENCE FOR THE PURPOSE OF EQUIVALENCY OF TRAINING PERIOD

INSTRUCTIONS

Objet du formulaire

Ce formulaire vise à documenter l'équivalence de stage par l'expérience professionnelle de l'exercice de la géologie d'un candidat au permis de géologue.

Complétez une déclaration pour chaque emploi

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les règlements stipulent que :

- L'équivalence de stage requiert la démonstration d'un niveau d'habiletés et de connaissances pratiques équivalent à celui acquis par une personne qui a effectué le stage. L'appréciation de l'équivalence d'un stage tient compte des éléments suivants :
 - 1 l'expérience pertinente de travail;
 - 2 les diplômes de cycle supérieur obtenus en géologie ou dans un domaine connexe;
 - 3 les travaux effectués et les cours suivis, leur nature, leur contenu et les notes obtenues;
 - 4 les stages de formation supervisés et les autres activités de formation pratique.
- Le stage vise l'atteinte de l'autonomie professionnelle requise pour exercer la profession de géologue. Il doit permettre de mettre en pratique les connaissances théoriques et techniques acquises par la formation en géologie et comporter l'accomplissement des activités suivantes :
 - 1 la collecte et l'analyse de données géologiques;
 - 2 la gestion et l'animation d'une équipe de travail;
 - 3 la gestion de projets, incluant ses aspects financiers;
 - 4 la communication écrite et orale liée à l'exercice de la profession auprès d'une administration, des pairs ou du public.
- Le stage est de 36 mois, consécutifs ou non, comportant au moins 5 000 heures de formation pratique. Il est effectué sous la supervision et la responsabilité d'un maître de stage.

Comment compléter le formulaire

Fiche d'information : Assurez-vous de donner toutes les informations requises. Veuillez préciser les dates de début et de fin d'emploi et indiquer si le travail est à temps plein (100%) ou partiel (temps plein= 35 à 40 hres/semaine).

Description de l'expérience de travail

Complétez chaque section avec les termes et détails requis pour décrire sans ambiguïté vos réalisations et les compétences acquises.

Fournissez suffisamment de détails

sur la nature du travail et des responsabilités

- **Contexte de travail** : décrivez sommairement les activités ou le projet auxquelles vous avez contribué en précisant votre contribution. Précisez les lieux, échelles et éléments de contexte pertinents.
- **Rôle et responsabilités** : décrivez votre rôle et vos responsabilités dans le cadre du projet ou des activités auxquelles vous avez contribué.
- **Collecte de données** : décrivez les activités de collecte de données effectuées en précisant les objectifs, les conditions de réalisation, les méthodes utilisées (sondages, analyses, levés, essais, etc.), les sources de données et les modalités d'assurance qualité. Décrivez les risques et les modalités de leur gestion.
- **Analyse et interprétation** : décrivez les tâches d'analyse et d'interprétation réalisées en précisant les objectifs, les outils de traitement de données, les outils de modélisation, les modalités de validation ou contrôle.
- **Activités de gestion** : décrivez les activités de gestion effectuées ainsi que votre contribution, soit, le cas échéant : planification des travaux, acquisition des fournitures et services requis, logistique, santé sécurité, budget, ressources humaines.
- **Communications** : décrivez votre contribution aux activités de communication envers le public, une administration ou d'autres professionnels.
- **Rapports et documents afférents** : donnez les titres de rapports ou documents auxquels vous avez contribué en précisant la nature de votre contribution.

Signez et faites attester votre déclaration : votre déclaration doit être attestée par votre superviseur ou par un géologue qui a une connaissance personnelle de votre travail. Si le témoin n'est un pas professionnel spécialisé en géologie, une attestation par un professionnel habilité (en plus du directeur) pourrait être requise.

Transmettez l'original à l'Ordre et une copie à la personne devant agir comme témoin. Indiquez à votre témoin qu'il devra transmettre à l'Ordre le formulaire complété après l'avoir authentifié.

Note :

Il est normal que vos responsabilités et les tâches qui vous sont confiées changent avec les emplois et avec votre niveau d'expérience. Ainsi, vous pouvez présenter plus d'une déclaration pour un emploi continu pour le même employeur si la nature de votre emploi et vos supérieurs ont changé considérablement durant cette période. Quoi qu'il en soit, il importe que votre déclaration pour le dernier emploi soit des plus complètes.

■ DÉCLARATION D'EXPERIENCE DE TRAVAIL

À remplir par le candidat

FICHE D'INFORMATION

IDENTIFICATION

Nom _____ Prénom _____

INFORMATION SUR L'EMPLOI

Employeur _____

Nature des activités _____

Adresse _____
rue ville province pays

Téléphone _____ Internet _____

Titre du poste : _____ (mm/jj/aaaa) De : _____ à : _____

Supérieur hiérarchique _____

Nombre de mois _____ x % temps plein _____ = _____ crédit demandé Ex.: 50% = 0,5

PERSONNE TÉMOIGNANT DE CE TRAVAIL

Nom _____ Titre _____ Téléphone _____

Relation avec le témoin

- Directeur
 Mentor
 Autre - Préciser _____

AUTRES PERSONNES POUVANT ATTESTER DE CE TRAVAIL

Nom _____ Titre _____ Téléphone _____

Nom _____ Titre _____ Téléphone _____



■ DÉCLARATION D'EXPERIENCE DE TRAVAIL

Description de l'expérience de travail

Contexte de travail

Rôle et responsabilités

Collecte de données



■ DÉCLARATION D'EXPERIENCE DE TRAVAIL

Analyse et interprétation

Activités de gestion

Communications

Rapports ou documents afférents

DÉCLARATION ET SIGNATURE (obligatoire)

Je déclare solennellement que les renseignements fournis avec cette demande sont complets et exacts et j'autorise l'Ordre des géologues du Québec à partager cette information avec toute autorité compétente.

Signature _____

Date _____

jj/mm/aaaa

Veillez transmettre la Déclaration signée en utilisant le lien à la première page du formulaire.